



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service Eau**

Affaire suivie par Arnaud Bidart  
UPEB-AB/LET230377  
Tél : 05 59 01 64 18 / 06 37 00 02 40  
Mél : [ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:ddtm-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Pau, le **10 MAI 2023**

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques  
à  
Monsieur le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays Basque

Objet : Arrêté préfectoral portant renouvellement de l'autorisation environnementale d'exploiter la porte à clapets et de dériver les eaux de l'Uhabia dans un émissaire en mer

Pour faire suite votre demande, vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral portant renouvellement de l'autorisation environnementale d'exploiter la porte à clapets et de dériver les eaux de l'Uhabia dans un émissaire en mer.

Conformément aux dispositions de l'article R. 181-45 du code de l'environnement, cet arrêté sera publié sur le site Internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de quatre mois et inséré au recueil des actes administratifs des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques. Il sera en outre transmis aux mairies concernées pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation  
Le secrétaire général,

  
**Martin LESAGE**

Copie : Monsieur le sous-préfet de Bayonne